

Fiche technique - La boutique « L'Ephémère »

Description du local

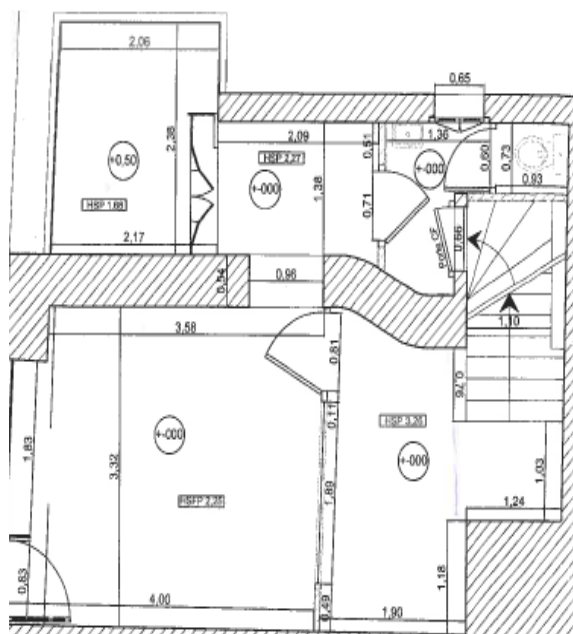
Adresse : 8 quai des Jacobins – 81100 CASTRES

Entièrement rénovée en 2018, elle est composée au rez-de-chaussée de deux pièces communicantes pouvant être aménagées en plusieurs ambiances et d'un étage permettant le stockage, non accessible au public, pour une superficie totale de 45 m².

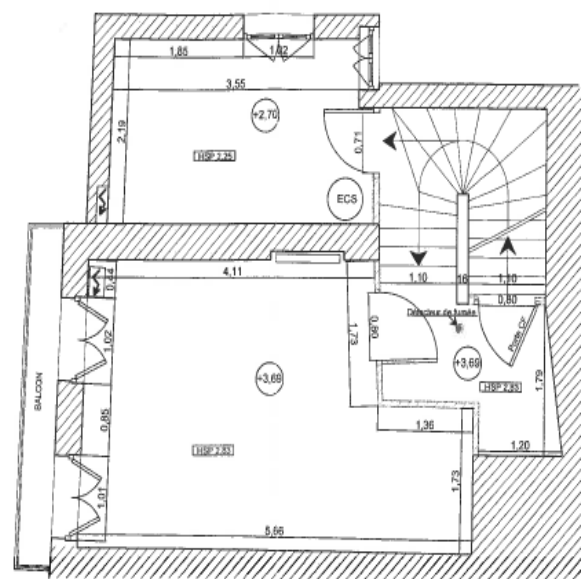
Détails des espaces

- Une salle d'exposition au rez-de-chaussée de 20 m² (divisée en deux par une cloison vitrée)
- Une vitrine de 1,83m de large - Porte d'entrée : 0,83m de large
- Une vitrine de 2,38m de large (vitrine suspendue visible de la rue Villegoudou)
- Un point eau
- Des toilettes privatives
- Deux pièces à l'étage de 20 et 5 m² (non accessible au public – réserve d'approche)

Plan de la boutique



Rez-de-chaussée



1er étage

Mobiliers disponibles

- Un meuble/comptoir
- Un panneau mural en pin vernis avec 12 étagères blanches modulables



Modalités de location

- La boutique aménagée pourra être **louée par un ou plusieurs locataires** qui seront alors « caution solidaire ».
- Le bail de location sera signé entre la Ville de Castres et le(s) locataire(s). **Une attestation d'assurance sera demandée** pour la période de location.
- **La durée de la location est de deux mois** (janvier/février - mars/avril - mai/juin - juillet/août - sept/octobre - nov/décembre) pour un loyer de 350 €/mois hors charges (eau et électricité).
- Le relevé compteur EDF sera fait lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie.
- Le ménage final sera à la charge du locataire.
- La boutique n'est pas équipée d'un accès Internet.

Les commerçants, créateurs ou artisans, désireux de présenter leurs produits dans ce local commercial du centre-ville peuvent déposer leur candidature :

- En ligne, via ce formulaire : <https://www.ville-castres.fr/fr/demarche/candidater-pour-la-location-de-la-boutique-lephemere>
- Par courrier avec lettre de motivation, photos des produits et copie de l'extrait Kbis ou de l'inscription auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat à l'adresse suivante : Mairie de Castres - Rue de l'Hôtel de Ville, BP 10406 – 81108 Castres Cedex.

Après étude du dossier, **un rendez-vous sera proposé au candidat**.

Modalités de paiement

- **Le paiement du loyer sera effectué au début du chaque mois** suite à la réception de l'avis des sommes à payer au Centre des Finances Publiques de Castres - Trésorerie Castres Ville.
- **Le chèque de caution d'un montant de 350 €** sera demandé lors de la remise des clés (chèque non encaissé et rendu lors de l'état des lieux de sortie).

Informations complémentaires

Auprès du service Vie Urbaine et Sécurité Publique au 05 63 71 59 71 ou par email à mairie@ville-castres.fr.

Photos du local

Salle d'exposition au rez-de-chaussée - Aperçu vide et occupé



Vue de l'extérieur - Deux vitrines au croisement du quai des Jacobins et de la rue Villegoudou

